

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061  
vert  
**Mise à jour :** 02.12.2020  
**Date d'édition :** 02.12.2020

**Version (Révision) :** 17.0.3 (17.0.2)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Encre à tampon 6061  
vert (15010230004038)  
Identifiant unique de formulation (UFI): X55X-VJ25-PXEM-F3XW

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Encre à tampon industriel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Stefan Kupietz GmbH & Co. KG  
Chemische Fabrik

**Rue :** August-Wilhelm-Kühnholz-Str. 9

**Code postal/Lieu :** 26135 Oldenburg

**Téléphone :** +49(0)441/20 69 50

**Télécopie :** +49(0)441 /20 69 520

**Contact pour informations :** E-Mail: info@kupietz.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre d'urgence de Poison +49-551-19240

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

2-ÉTHYLHEXANE-1,3-DIOL ; N°CAS : 94-96-2

##### Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

##### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061  
vert  
**Mise à jour :** 02.12.2020  
**Date d'édition :** 02.12.2020

**Version (Révision) :** 17.0.3 (17.0.2)

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.  
Continuer à rincer.

### 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

2-ÉTHYLHEXANE-1,3-DIOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120000832-71-xxxx ; N°CE : 202-377-9; N°CAS : 94-96-2

Poids : < 55 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318

C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CE : 403-720-7; N°CAS : 117527-94-3

Poids : < 0,3 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Repr. 1B ; H360 Aquatic Chronic 2 ; H411

#### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

Enlever sans délai les vêtements souillés.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### En cas de contact avec la peau

Laver avec de l'eau/du savon et rincer.

#### Après contact avec les yeux

Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

#### En cas d'ingestion

Boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool , Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) , Poudre d'extinction ou Jet d'eau pulvérisée .

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

### 5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

### 5.4 Indications diverses

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061  
vert  
**Mise à jour :** 02.12.2020  
**Date d'édition :** 02.12.2020

**Version (Révision) :** 17.0.3 (17.0.2)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour le nettoyage

Éliminer mécaniquement absorber résidu avec matériel absorbant.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. N'utiliser que dans des endroits avec aspiration d'air suffisante.

##### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Mesures techniques et conditions de stockage

Ne pas laisser ouverts les récipients.

##### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 10

##### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Tenir les récipients étanchement fermés et dans des endroits bien aérés.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Utiliser lunettes de protection étanches.

##### Protection de la peau

##### Protection des mains

utiliser gants protection de butyle caoutchouc

##### Protection respiratoire

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061  
vert  
**Mise à jour :** 02.12.2020  
**Date d'édition :** 02.12.2020

**Version (Révision) :** 17.0.3 (17.0.2)

### Appareil de protection respiratoire approprié

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité. Demi-masque (DIN EN 140)  
Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A

### Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** Liquide

**Couleur :** vert

**Odeur :** caractéristique

### Caractéristiques en matière de sécurité

**État :**

Liquide

**Point de congélation :**

Aucune donnée disponible

**Point initial d'ébullition et  
intervalle d'ébullition :** ( 1013 hPa ) >

140 °C

**Température de décomposition :** >

200 °C

**Point éclair :** >

61 °C

Brookfield

**Température d'auto-  
inflammabilité :**

Aucune donnée disponible

**Limite inférieure d'explosivité :**

Aucune donnée disponible

**Limite supérieure d'explosivité :**

Aucune donnée disponible

**Pression de la vapeur :** ( 50 °C ) <

1100 hPa

**Densité :** ( 20 °C ) ~

0,962 g/cm<sup>3</sup>

**Test de séparation des solvants :** ( 20 °C ) <

3 %

**Solubilité dans l'eau :** ( 20 °C )

Aucune donnée disponible

**pH :** ~

5,1

**log P O/W :**

Aucune donnée disponible

**Temps d'écoulement :** ( 20 °C ) ~

232 s

DIN gobelet 4 mm

**Seuil olfactif :**

Aucune donnée disponible

**Densité relative de la vapeur :** ( 20 °C )

Aucune donnée disponible

**Vitesse d'évaporation :**

Aucune donnée disponible

**Aérosols inflammables :** Aucune donnée disponible.

**Liquides comburants :** Aucune donnée disponible.

**Propriétés explosives :** Aucune donnée disponible.

### 9.2 Autres informations

Les spécifications physiques représentent d. valeurs env. et se réfèrent aux solvants utilisés.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061

vert

**Mise à jour :** 02.12.2020

**Version (Révision) :**

17.0.3 (17.0.2)

**Date d'édition :** 02.12.2020

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. En relation avec les acides minéraux et organiques, chlorures d'acides réactions violentes peuvent avoir lieu et CO2 libéré. Formation d'hydrogène possible par humidité/acides/lessives.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 ( 2-ÉTHYLHEXANE-1,3-DIOL ; N°CAS : 94-96-2 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 1400 mg/kg

Paramètre : DL50 ( C.I. SOLVANT JAUNE 146 ; N°CAS : 94279-65-9 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 2000 - 5000 mg/kg

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 ( 2-ÉTHYLHEXANE-1,3-DIOL ; N°CAS : 94-96-2 )

Voie d'exposition : Dermique

Espèce : Lapin

Dose efficace : 2 g/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Effet narcotique léger. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

### Corrosion

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Paramètre : Corrosion cutanée/irritation cutanée ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE 404

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Paramètre : Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE 404

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Paramètre : Sensibilisation cutanée ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Cochon d'Inde

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061

vert

**Mise à jour :** 02.12.2020

**Version (Révision) :**

17.0.3 (17.0.2)

**Date d'édition :** 02.12.2020

Méthode : OCDE 406

### Sensibilisation respiratoire

Paramètre : Sensibilisation respiratoire ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE 406

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

#### STOT RE 1 et 2

Paramètre : STOT RE 1 et 2 ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Voie d'exposition : STOT RE 1 et 2

Résultat : STOT RE 1 et 2

Source : STOT RE 1 et 2

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Cyprinus carpio (Carpe)

Dose efficace : 1 - 10 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Scenedesmus subspicatus

Dose efficace : > 100 mg/l

Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : EC0 ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)

Dose efficace : > 1000 mg/l

Temps d'exposition : 24 h

Méthode : OCDE 201

#### Station d'épuration

Paramètre : EC50 ( C.I. SOLVANT NOIR 29 ; N°CAS : 117527-94-3 )

Inoculum : Boue activée

Dose efficace : > 100 mg/l

Temps d'exposition : 3 h

Méthode : ISO 8192

### 12.2 Persistance et dégradabilité

En cas de versement appropriée dans des stations d'épuration adaptées, biologiques des défauts ne sont pas à attendre.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Très haute mobilité dans le sol avec une tendance négligeable à l'abandon du sédiment.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Encre à tampon 6061

vert

Mise à jour : 02.12.2020

Date d'édition : 02.12.2020

Version (Révision) : 17.0.3 (17.0.2)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer en observant les réglementations administratives.

##### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

- 080111

Informations complémentaires

Les emballages contaminés doivent être vidange sans résidus. Ils peuvent ensuite être recyclés après un nettoyage approprié (Code de déchet 080112 ne contient pas de solvants organiques). Les emballages contaminés doivent être éliminés comme le produit. (Code de déchet 150110)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classification selon AwSV - Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Encre à tampon 6061  
vert  
**Mise à jour :** 02.12.2020  
**Date d'édition :** 02.12.2020

**Version (Révision) :** 17.0.3 (17.0.2)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir section 2.1 (classification).

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.